

RCS : BASTIA
Code greffe : 2002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BASTIA atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00210
Numéro SIREN : 414 362 319
Nom ou dénomination : LE PAIN DORE

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2019 sous le numéro de dépôt 129

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BASTIA

SELARL ME NICOLE CASANOVA
PALAIS DE JUSTICE
BP 345 20297 BASTIA CEDEX
TEL 04 95 34 84 70
FAX : 04 95 34 84 71

LE PAIN DORE

Rond Point de Moro-Giafferi Ou 1, boulevard Paoli
20200 Bastia

V/REF :

N/REF : 97 B 210 / 2019-B-129

Le greffier du tribunal de commerce de Bastia certifie qu'il a reçu le 17/01/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

LE PAIN DORE

Société à responsabilité limitée

Rond Point de Moro-Giafferi Ou 1, boulevard Paoli

20200 Bastia

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-129 le 17/01/2019

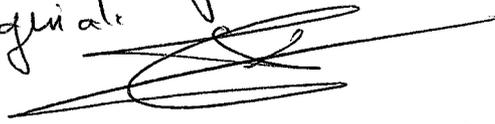
R.C.S. BASTIA 414 362 319 (97 B 210)

Fait à BASTIA le 17/01/2019,

LE GREFFIER



Certifié conforme
à l'original



LE PAIN DORE

02/06/2018

Bilan simplifié

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF		31/12/2017					
		Brut		Amortis.		Net	
ACTIF IMMOBIL	Immobilisations - Fonds commercial	010	7500	012	0	7500	
	incorporelles : - Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles	028	133751	030	112938	20813	
	Immobilisations financières	040		042	0		
Total I		044	141251	048	112938	28313	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050	3855	052	0	3855
		Marchandises	060	2705	062	0	2705
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	0	0	
	Créances :	- Clients et comptes rattachés	068	1569	070	0	1569
		- Autres	072	26111	074	0	26111
	Valeurs mobilières de placement	080		082	0		
	Disponibilités	084	1732	086	0	1732	
	Charges constatées d'avance	092	0	094	0	0	
Total II		096	35972	098	0	35972	
Total général (I+II)		110	177223	112	112938	64285	
PASSIF					31/12/2017		
					Net		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120		7622	
	Ecart de réévaluation			124		0	
	Réserve légale			126		0	
	Réserves réglementées			130		0	
	Autres réserves			132		0	
	Report à nouveau			134		-2532	
	Résultat de l'exercice			136		-5996	
	Provisions réglementées			140		0	
Total I				142		-906	
Provisions pour risques et charges				Total II	154		
DETTES	Emprunts et dettes assimilées			156		26560	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		0	
	Fournisseurs et comptes rattachés			166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169)			172		38631	
	Produits constatés d'avance			174		0	
Total III				176		65191	
Total général (I+II+III)				180		64285	

Compte de résultat simplifié

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

		31/12/2017	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	210	147026
	Production vendue : - Biens	214	0
	- Services	218	0
	Production stockée	222	
	Production immobilisée	224	0
	Subventions d'exploitation reçues	226	0
	Autres produits	230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	147026
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	234	67131
	Variation de stock (marchandises)	236	2327
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	238	32905
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	240	-953
	Autres charges externes	242	8068
	Impôts, taxes et versements assimilés	244	2711
	Rémunérations du personnel	250	22989
	Charges sociales	252	10460
	Dotations aux amortissements	254	7384
	Dotations aux provisions	256	
Autres charges	262	0	
Total des charges d'exploitation (II)		264	153022
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		270	-5996
Produits et charges	Produits financiers (III)	280	0
	Produits exceptionnels (IV)	290	0
	Charges financières (V)	294	0
	Charges exceptionnelles (VI)	300	
	Impôts sur les bénéfices (VII)	306	
BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	-5996

Procès-verbal de l'assemblée générale des associés du 25 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq juin à 10 heures, l'associé unique du PAIN DORE, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 7622 euros, dont le siège social est situé à 1, boulevard Pascal PAOLI 20200 BASTIA, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 41436231900017, s'est réuni au siège social, à la suite de la convocation qui lui a été adressée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 4 juin 2018.

L'assemblée est présidée par M. Toussaint GALLI, gérant.

Le Président constate qu'est présent :

- M. François SUZZARINI, 500 parts sociales

Soit au total 1 associé, totalisant 500 parts sociales (100%) du capital social.

Le Président déclare que l'assemblée est légalement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- les accusés de réception des lettres de convocation,
- les comptes annuels
- le rapport de la gérance
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

Le Président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés 15 jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion de la gérance sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017
- approbation des comptes et affectation du résultat

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes

L'assemblée des associés approuve le rapport de gestion de la gérance et les comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017, et donne à la gérance quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à la majorité

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le déficit de l'exercice se montant à la somme de 5 996 euros est affecté comme suit :

- report à nouveau : 5 996 euros en totalité.

DERNIERE RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés à la Gérance pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Le président

M.Toussaint GALLI



Le secrétaire

M.François SUZZARINI

